

Conseil conjoint Commune/CPAS du 28 août 2019

Présents : M. HALIN, Bourgmestre,
Mme SIMON-BARBASON, Présidente du CPAS, Conseillère communale,
Mme DARIMONT, M. BAGUETTE et Mme BRICK-DONNEAU, Echevins
Mmes et MM. KEMPENEERS, JASON, BUCHET, DUBOIS-TIXHON, DEJONG, PARULSKI, M.
HAVELANGE, NOTTEBORN, LENOM-NEURAY, GARDIER, conseillères et conseillers
communaux,
Mme DIGREGORIO, Mme SERVAIS, ~~Mme HAMELS~~, M. FERAY, M. SZOSTAK, M. SOIRON,
M. LANSBERG, conseillères et conseillers du CPAS
M. EMBRECHTS, Directeur général communal,
M. MULLER, Directeur général f.f. du CPAS,

La séance est ouverte à 19H.

Séance publique

1. Présentation de l'AIS du Pays de Herve

Le Conseil conjoint prend connaissance de la présentation de l'Agence immobilière sociale du Pays de Herve.

2. Rapport des synergies

Après discussion, le Conseil conjoint approuve le rapport des synergies.

La séance est levée à 20H.

Pour la Commune

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Pour le CPAS

Le Directeur général f.f.

La Présidente